



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CRB PJP

Samedi 08 FEVRIER 2025 à 9h00 au siège à PONTIVY

Absents excusés : GILBERT Paola, DESISLES Philippe et GOURLAY Thomas et PASCUAL Anthony

Avant de parler de l'ordre du jour je tiens à préciser certains points. Vous avez eu connaissance de mails ou autres conversations ces derniers jours. Nous en parlerons plus en détail lors des différents points de l'ordre du jour. Néanmoins j'espère que nous allons pouvoir travailler toutes et tous ensemble dans une bonne ambiance et dans de bonnes conditions comme lors du dernier mandat. Comme d'habitude chacun a le droit de s'exprimer et de donner son avis sur tous les sujets qui sont abordés en commission et lors de nos réunions. Néanmoins une fois que les décisions sont adoptées par tous ou la majorité, il appartient à chacun de les appliquer et de ne pas les contester ensuite. Bien sûr il est toujours possible de réajuster ensuite et pour les années suivantes si l'on s'aperçoit qu'il peut être fait différemment. Il n'est pas question d'avoir des querelles de personnes et il faut que chacun respecte les autres membres du CRB. Nous pouvons bien sûr avoir des divergences sur les sujets abordés et c'est bien normal mais à la fin une fois que la décision est prise elle est appliquée par tous. Nous reviendrons plus en détail notamment sur la partie finances et CRC.

1°) Retour sur le Congrès Régional de LAILLE (35)

Très bonne organisation et réception tout était très bien préparé, salle, restauration et hôtellerie, merci à Gilbert qui je crois s'en est principalement occupé. Il y avait une assistance nombreuse et studieuse. Le rapport du congrès vous a été adressé tout récemment et vous avez le temps pour faire vos remarques éventuelles. Si quelqu'un a quelque chose à rajouter.

2°) Congrès National de BELFORT

Rien de particulier pour ma part nous étions logés à proximité de la salle du congrès ce qui est très pratique. Les élections n'ont pas apporté de surprises et nous aurons pour les 4 prochaines années deux Bretonnes et un Breton au comité directeur fédéral. Les 2 représentants des régions qui assisteront aux réunions du comité directeur fédéral sont la présidente du Grand Est Karine SCHMITT et le président d'Auvergne Rhône-Alpes Pascal CHIRAND. Pour ma part je n'ai pas demandé à faire partie d'une commission, nous aurons nos 3 membres fédéraux pour y participer et nous rapporter les décisions ou discussions qui seront prises. Si quelqu'un veut rajouter quelque chose pas de soucis.

3°) Réunion Comité Directeur Fédéral des 18 et 19 janvier 2025

Je laisse la parole à Philippe pour nous en parler.

- ↳ Présentation de tous les élus, anciens et nouveaux et présentations des salariés aux nouveaux élus
- ↳ Le trésorier a présenté aux nouveaux élus les règles financières du fonctionnement de la fédération ainsi que des élus
- ↳ La direction Technique Nationale à présenter son fonctionnement et ses projets et ordres de marches pour le mandat à venir
- ↳ Le président a ensuite présenté le mode de fonctionnement de la fédération :



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

**Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





Le comité directeur (CODIR) composé de 36 personnes ayant voix délibérative, 28 (14 F/14H) au titre du Collège général et 8 (4F/4H) au titre des Collèges à titre particulier (2 sportifs de haut niveau + 2 arbitres + 2 éducateurs + 2 régions). L'ensemble du Comité Directeur est donc paritaire.

Le Bureau National

Il est composé de 13 membres, à savoir :

- Le Président, le Vice-président délégué, 5 Vice-présidents ou Vice-présidentes, le Trésorier Général ou Trésorière Générale et adjoint ou adjointe, le Secrétaire Général ou Secrétaire Générale et adjoint ou adjointe, 2 sportifs de haut niveau ;
Le nombre de membres étant impair, en application de l'article L131-8 du Code du sport, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes au sein du Bureau National n'est pas supérieur à un (1) ;
- Des invités peuvent être présents avec voix consultative tels que le Directeur technique National, le Directeur Administratif et Financier et 1 représentant par collège (arbitres, éducateurs, régions).

Rappel : Le Président, le vice-président délégué, les vice-présidents, le TG et le SG doivent dans les deux mois qui suivent leur prise de fonction faire leur déclaration de patrimoine et de conflits d'intérêt auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Le comité Directeur 2025 – 2028 est ainsi constitué :

Président : Michel LE BOT

Vice-Président Délégué : Michel ROBERT

Trésorier général : Jean-Marie MARAUX Trésorière générale adjointe : Claire GAUDILLIERE

Secrétaire général : Laurent BOURLET Secrétaire générale adjointe : Gwenaël PAUGUAM

Vice-Présidents : Corine VEROLA, Véronique BAJOLLET, Fabienne VIGUIE, Didier SCHMITT, Laurent VAISSIERE.

Sont membres au titre des collèges :

- Collège des Régions : Karine SCHMITT ou Pascal CHIRAND ;
- Collège des Arbitres : Evelyne CHAPILLON ou Roland ARMAND ;
- Collège des Educateurs : Céline BERNARD ou Alain VORILLON ;
- Collège Sportif de Haut Niveau : Christophe SARRIO (le représentant sera à titre provisoire jusqu'à complétude du collège et de l'élection des représentants H et F).

Médecin Fédéral : C. MARTELET, Adjoint : JP IANNARELLI

Sont membres au titre du collège général : *Mmes J. BRANDI, M.A CARLIER, G. CAUVIN, M. DUCHENE-DROFF, C. MARTELET, C. MONROCHE, S. NOEL, B. SANS, L. SIMI-LAHOZ.*

Ms R. BARRE, E. DORIZON, R. EVRARD, J.P IANNARELLI, R. PAPON, M. POGGI, J.P SANTUCCI, P. STEPHANT.

Tous les membres élus au CODIR, que ce soit au titre du collège général ou des collèges à titre particulier, sont membres à part entière du Comité Directeur de la FFPJP. Ils ont tous vocation à assurer les mêmes missions, à avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Les collèges sont composés de personnes ayant toutes vocation à faire partie :

- Pour les arbitres de la Commission Nationale d'Arbitrage
- Pour les éducateurs de la Commission Nationale des éducateurs
- Pour les Athlètes de haut-niveau de la CAHN
- Pour les Comités Régionaux du Conseil des Régions.
- Leurs représentants élus au CODIR en sont les responsables.

Un tableau de l'ensemble des commissions a été transmis aux membres qui se sont positionnés en fonction de leur intérêt pour telle ou telle commission.



Crédit Mutuel
de Bretagne

Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300

06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025





Pour ma part : je suis responsable d'une nouvelle commission : la commission relation avec les CR, CD et Clubs. Je fais aussi parti des commissions : Championnat de France, Coupe de France, Calendrier, Formation, Fair Play nouvelle commission, Chancellerie

Décisions prises par Le CODIR

La F.F.P.J.P. verse aux organisateurs du Congrès une subvention de 30 000 euros, le CD 90 organisateur du congrès fédéral 2024 a perçu une avance de 15 000 euros et sollicite le solde. Au vu des éléments transmis :

- **Le CODIR valide le versement du solde au Comité de Belfort.**

Une ex-élue de la F.F.P.J.P. a demandé que lui soit versée l'aide prévue au vu des décisions prises en septembre 2020 par le CODIR. Au vu des règles fixées :

- **Le CODIR considère que la personne n'est pas éligible à l'aide sollicitée et décide qu'elle ne lui sera donc pas versée.**

Le Président demande l'abrogation de la décision prise lors du CODIR de septembre 2020, relative à l'indemnité versée aux élus en fin de mandat et ne se représentant pas.

- **Le CODIR décide que cette « aide » n'a plus lieu d'être et valide sa suppression.**

L'article 12 des statuts fédéraux prévoit que le Comité Directeur de la F.F.P.J.P. doit se prononcer, dans un délai de deux mois à compter de l'élection de son Président, sur le principe et le montant des indemnités allouées à celui-ci au titre de l'exercice de ses fonctions.

- **Le CODIR décide que le président de la F.F.P.J.P. ne peut prétendre au versement d'une indemnité ou rémunération au titre de ses fonctions fédérales.**

Conformément au Code de Discipline et des Sanctions, ainsi qu'au code de procédure disciplinaire, le PV de la première réunion du CODIR suivant l'élection doit faire apparaître la composition des commissions fédérale et nationale de discipline. Aussi sur proposition de l'élu en charge de la Discipline au sein de la F.F.P.J.P. :

- **Le CODIR valide la composition des commissions de discipline pour le mandat en cours, à savoir :
*Pour la commission Fédérale de Discipline : Présidente Maître A. BRUIN assistée par MM. CARTIER JP, BOULET JP, LOCATELLI J, OTTAVIANI, LE DE et MARZAT P.***

Pour la commission Nationale de Discipline : Président M. BRUAND pour les affaires en cours puis F. PHILIPPE assisté de MM. MONJAULT Michel, CANTARELLI Joseph, THEARD Jean-Yves, Mme BLATCH Christiane et Maître AUBRESPY.

4°) Organigramme 2025 2028

L'organigramme est pour la plupart en place mais il y a lieu de compléter certaines commissions et surtout de mettre un ou une responsable et plusieurs personnes à la commission féminine avec la mise en place d'actions à réaliser ; je rappelle que Thomas est là aussi pour aider pour cela. Il y a aussi la commission partenariat, publicité et sponsoring à voir. Nous allons refaire un point sur chacune des commissions et vous pouvez encore vous proposer pour en faire partie. Xavier a revu la présentation de l'organigramme qui sera mis sur le site. (Fichiers envoyés)

5°) Concours Nationaux et régionaux 2025

Pour l'arbitrage les comités ont libre choix de les désigner.

Nationaux :

Senior Open KERLOUAN 23 et 24 Août le délégué doit obligatoirement être un membre de la Fédération, Philippe STEPHANT

Jeunes de PONTIVY samedi 28 juin : Mado LE PALLAC

Jeunes de MONTFORT SUR MEU samedi 5 juillet : Peut-être voir avec Maryse



**Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





Régionaux

Pour les concours régionaux chaque comité désigne l'arbitre et le délégué. Le nom du délégué sera donné au responsable des régionaux Philippe STEPHANT et il devra lui adresser le compte rendu sur le document prévu à cet effet sur le site du CRB.

Pour les concours régionaux 2026 une réunion en visio devra avoir lieu en juin 2025 avec les organisateurs actuels et futurs pour établir un calendrier qui satisfasse tout le monde (dans la mesure du possible). Il est très souhaitable que les organisateurs conservent la même date tous les ans.

Pour un concours régional c'est le A. Les mises sont à revoir. Revoir aussi ce qu'il y a sur le site du CRB concernant ce régional. Bien envoyer les rapports objectifs à partir des documents adéquats.

Championnats régionaux

Délégations, Présidents du jury, contrôles alcoolémie :

- Jeudi 8 Mai championnat jeunes triplette PONTIVY (56) Président du jury : J. B. JACOLOT
Arbitres : Dimitri DOUDARD et Xavier CORREGE
- Dimanche 25 Mai Tir de précision junior Masculin et féminin et Tir de précision senior Masculin et Féminin PLESTIN LES GREVES (22) Président du jury : Xavier CORREGE
Arbitres Yvon LARREUR et Didier CANEVET et 4 arbitres CD22
- Jeudi 29 Mai Triplette senior Masculin et Féminin PERROS-GUIREC (22) Président du Jury : Philippe STEPHANT et Mado LE PALLAC
Arbitre : Yvon LARREUR et 1 régional CD 29 + candidat examen ?
- Vendredi 30 Mai Triplette Vétérans PERROS-GUIREC (22) Président du jury : Philippe STEPHANT et Mado LE PALLAC
Arbitre : 1 régional du CD 29 et 1 départemental CD 22
- Samedi 31 Mai Doublette Mixte PERROS-GUIREC (22) Président du Jury : Philippe STEPHANT et Mado LE PALLAC
Arbitre : 1 régional CD29 et 1 départemental CD 22
- Dimanche 1^{er} Juin Triplette Mixte PERROS-GUIREC (22) Président du jury : Philippe STEPHANT et Mado LE PALLAC
Arbitre : 1 régional CD56 et 1 départemental CD 22
- Samedi 7 Juin Doublette Féminin et Individuel Masculin QUIBERON (56) Président de jury : Joël LARREUR
Arbitre : 2 régionaux et 1 départemental CD 56
- Dimanche 8 Juin Doublette Masculin et Individuel Féminin QUIBERON (56) Président jury : Joël LARREUR
Arbitre : 1 régional CD 56
- Lundi 9 Juin Triplette Promotion QUIBERON (56) Président du jury : Joël LARREUR
Arbitre : 1 régional CD 56 et 1 départemental CD 56

Je pense que la meilleure façon de procéder est la suivante :

Il est rappelé que pour tous les concours régionaux une habilitation sera faite aux comités pour les contrôles d'alcoolémie qui feront un ordre de mission au délégué. Pour les jeunes ce seront les coach qui seront contrôlés.

Pour les championnats régionaux : une habilitation sera faite aux comités concernés qui feront ensuite un ordre de mission à la ou les personnes chargées d'effectuer les contrôles. C'est le président du jury qui décide de ces contrôles (plusieurs par championnats).

En ce qui me concerne (président du CRB) je serais présent à PERROS GUIREC et QUIBERON mais ne pourrait pas aller à PLESTIN LES GREVES. Il faudra quelqu'un pour s'occuper des tenues et récompenses. (Fanions).

Pour les récompenses, comme les années précédentes il sera remis un fanion aux champions et vice-champion pour le club et un fanion (plus petit) à chaque joueur champion et vice-champion. J'attends une proposition de prix de Marcel TARTARY pour les fanions aux joueurs je lui ai demandé de ne pas dépasser 10 euros par fanion. Pour les jeunes il sera donné des coupes comme les années précédentes avec une taille un peu plus grande en fonction des économies faites sur les fanions aux seniors. J'ai déjà passé commande pour les fanions club. Proposition fanions Gaël PARC à 18 € TTC. Accord donné à la place des coupes.



Crédit Mutuel
de Bretagne

Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





6°) Réservations hôtelières et restauration

Le CD56 a déjà demandé aux comités pour l'hôtellerie, à voir pour le CD 22 pour la restauration

7°) Répartition des équipes aux championnats régionaux (rappel)

Je pense que tout est OK et pas de contestation ; je rappelle notamment pour le tir de précision : si un comité ne peut envoyer le nombre prévu en faire la remarque aux autres comités qui pourront faire un remplacement.

8°) Championnats des Clubs (Régional)

Avant de laisser la parole à Roland je tiens à rappeler que le calendrier et la composition des groupes ont été validés par la réunion du 30 novembre et qu'il n'y a donc plus lieu d'y revenir. Nous en avons déjà parlé assez longuement lors de la visio de janvier. Je peux comprendre que des clubs ne soient pas satisfaits ou pensent qu'il aurait pu être fait autrement mais c'était avant qu'il fallait le dire. Il faut peut-être voir à travailler tout ceci plus en amont avec une visio entre le comité de pilotage régional et les comités mais c'est quand même difficile de le faire avant de connaître les montées et les descentes. Il faut aussi garder à l'esprit que les clubs concernés et les comités doivent avoir le calendrier avant la fin de l'année pour plusieurs raisons : réservations de salle et de véhicule entre autres et il ne faut pas non plus oublier que le CRC vétérans commence en mars. Je laisse maintenant la parole à Roland sans faire de polémique si possible.

Pas de groupe de 8 prévu en 2026 à la réunion de décembre. Faire un questionnaire aux délégués si possible même journée pour demander aux clubs leur avis. Problème des horaires des repas, si possible repas sur place, question d'organisation. Pour le CD35 suivre le calendrier régional, les vétérans devraient finir aux vacances d'été pour faire comme les autres CD.

9°) Etat des licenciés (FFPJP et région)

A ce jour : 11 733 licenciés, c'est bien et très proche du nombre 2024. On pourrait dépasser ce nombre.

10°) Tenues CRB,

J'ai vu avec Marcel TARTARY pour nos tenues CRB il doit me donner le tarif.

Je lui ai demandé plusieurs choses : pas de pub sur nos tenues, à la place de sa pub mettre un triskell breton et dans le dos autour du mot Bretagne dessiner grossièrement la Bretagne. En plus je lui ai demandé d'enlever l'élastique aux manches et de les rallonger de 5 cm (idem pour les tenues des joueurs pour les manches) Pour la tenue des joueurs enlever le numéro de téléphone et mettre à la place 56300 PONTIVY.

Nous verrons avant le repas pour les tailles de chacun pour passer commande et les avoir avant le début des championnats

11°) Trésorerie

Première chose : je n'ai rien à reprocher à Annie qui a fait ce qu'elle devait faire. Notre réunion du 16 décembre s'est bien passé et elle a donné tout avec les explications en précisant bien qu'elle restait à notre disposition pour toute aide ou renseignement. Après notre réunion, les choses se sont un peu compliquées pour plusieurs raisons : Paola a vu ne pas être capable de faire la gestion de la comptabilité de la même façon qu'Annie avec un logiciel professionnel.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

**Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





Roland s'est mis à l'œuvre pour l'aider en achetant un logiciel association. Ça n'a pas non plus été simple. Pour ma part j'ai fait le nécessaire auprès de la Banque aussitôt après. De plus avec le problème du salaire à Thomas un certain nombre de choses était à changer choses que nous ne comprenions pas bien (les rapports avec le comptable fédéral, l'URSAFF, la médecine du travail et j'en passe). Je pense que nous arrivons à mieux maîtriser mais il nous faudra je pense encore un peu de temps pour arriver à une situation plus normale. Je laisse Roland en parler calmement, Paola étant parti au Portugal voir sa mère pour une question de santé. Au crédit mutuel cpt professionnel relié au cpt privé, pas possible de faire les virements. Logiciel fait pour des comptables, trop difficile à faire pour Paola. C'est un logiciel piraté donc pas possible d'aide. Copie carte ID de Paola non transmise au bon CMB. Dossier de Thomas pas facile dans le suivi financier.

12°) ETR

Pour l'ETR c'est comme pour le reste, les choses se mettent en place et tout continue de fonctionner normalement mais c'est plus facile avec Thomas. *Je laisse le soin à Richard de nous en parler.*

ORGANIGRAMME

Chaque commission doit faire une liste :

- ce qui est déjà en place
- les projets à mettre en place

Ceci devrait être fait si possible pour la fin du mois. Petit rappel, ne pas oublier de remplir les fiches actions pour tout ce qui est déjà en place avant la fin d'année.

Trouver un référent technique qui travaille en collaboration avec tous les pôles.

il devrait faire une réunion tous les mois ou 2 avec les responsables commissions pour faire le point et remonter les infos à Thomas et l'ETR.

ETR

Nous espérons finaliser le projet début mars, pour cela il faudrait l'accord du bureau directeur au minima. Notre budget ne pourra être calculé pour la convention ETR qu'une fois que le projet sera en place, avec l'aval du comité directeur. (*convention ETR par mail*)

CRE

Notre prochain stage se déroulera le 22 et 23 février à Pontivy, la direction départementale a validé tous nos stages de l'année. Les encadrants se réunissent le 16 février au siège du CRB afin de finaliser ce week-end de sélection. Le bureau est invité à venir voir notre fonctionnement, pour ceux que cela intéresse se rapprocher de Thomas pour l'organisation de votre accueil.

Nous avons 4 jeunes en stage ce week-end à Clermont-Ferrand avec le collectif France en sélection et préparation pour les mondiaux : GAUTIER Lenny 22, DA VILMA Julien 56, MESMIN Dorine 56, CERBON Laureen 29, FICHOU Timéo 29, fera un stage de sélection en mars afin de rejoindre le groupe France en cadet. Le CRE demande l'autorisation du bureau directeur pour ce qui est des réseaux sociaux. Océane a créé un plan de communication et préparé des stratégies de publication. Elle m'a envoyé un aperçu de son travail et je trouve cela vraiment très bien élaboré.

Cela nous permettrait de faire un lien concret avec les clubs, les écoles de pétanque et les éducateurs qui n'ont pas de vision du CRE. Il y a possibilité de lancer ceci en avril avec l'accord du bureau directeur. Pour plus de détails voir Thomas.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

**Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE





ARBITRAGE

Il faudrait que la commission d'arbitrage tranche pour ce qui est l'application du règlement international ou français, les formations des arbitres doivent être uniformes dans la région.

Thomas m'a parlé d'un passage sur le PV de réunion du CD22 du 2 février qui applique un règlement non officiel (page 5).

DISCIPLINE

Dans la région personne n'est habilité à la formation des titulaires de cette commission, le mieux est de se rapprocher de la fédération qui a des personnes formées pour cela.

QUESTIONS

- Au tir de précision jeunes une question a été posée : le champion du Finistère et de Bretagne 2024 doit-il faire le Département, est-il qualifié directement à la région sans passer par le Département ?
- Nous faire remonter les besoins en formations à Thomas et à l'ETR
- Petit rappel : les carnets de bord doivent être complétés et renvoyés à la fédération avant le 1er mars sinon nous risquons une amende de 150 Euros.
- Nous demandons une réunion pour le projet de développement et la convention ETR avec au moins le bureau directeur voire si possible les responsables des commissions vers mi-mars. Ce n'est pas obligatoire en présentiel, une Visio sera suffisante.

11° Arbitrage

Préparation, Examen, (résultats) et divers

La préparation et l'examen se sont passés au siège à PONTIVY et faits par Yvon LARREUR et Dimitri DODARD. 7 candidats tous présents. Le président du CRB a assisté aux 2 journées en s'occupant de l'intendance. Les repas du samedi midi et du dimanche midi ont été pris sur place (buffet froid comme pour nous à midi) coût 12 euros par personne pour les 2 repas payés par les candidats. Le repas du samedi soir au restaurant Courtepaille à côté de L'hôtel IBIS payés par les candidats (restaurant et hôtel). La correction a été faite par Dimitri et Yvon et je laisse le soin à Joël de vous donner les résultats que je considère comme décevants par rapport à la préparation qui a eu lieu.

Résultats des 18 et 19 janvier 2025 à Pontivy :

NOM	NOM D'USAGE	PRENOM	NUMERO DE LICENCE (9 chiffres)	NUMERO DE COMITE DEPARTEMENTAL	CLUB	EPREUVE ECRITE NOTE	RESULTAT QUIS/NON ACQUIS
TIFFANNEAU		Philippe	03509325	35	US Laille Pétanque	14.28	Acquis
PANNETIER		Didier	03502586	35	Castel Club Chateaubourg	14.60	Acquis
GUILLOU		Yannick	03508292	35	Pétanque Montfortaise	12.72	Non acquis
KERIOU	BLANCHET	Lydie	03508443	35	Pétanque Mévennaise	14.68	Acquis
GUERNALEC		Christian	02911025	29	Moëlan sur Mer	4.32	Non acquis
DE BRITO		Didier	02217047	22	Perros-Guirrec	11.32	Non acquis
GUILLAUME		Jean-Yves	05670021	56	Pontivy	12.37	Non acquis

Remarque : écriture catastrophique, demande de faire sur ordinateur



Crédit Mutuel de Bretagne

Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE





12°) Discipline (formation ?)

Comme statutairement parlant il nous faut entériner la composition de la commission de discipline. En voici la composition, il y aurait simplement lieu d'avoir un autre membre du CD56 pour avoir 2 personnes par comité. Je donnerais ensuite au Président de la commission de Discipline les coordonnées de chacun pour les contacter si besoin.

Président : Philippe DESISLES

Membres : Marcel TARTARY et Jean-Yves JOURNET du CD56

Yvette BEAUMONT et Mickaël BOURDIN du CD35

Gilles MILON et Serge VEZINE du CD 22

Thierry PONSEEL et Gilles POULLELAOUEN du CD 29

Instructeur : Robert DURAND du CD 22

D'autre part je pense qu'il serait bien de prévoir une formation dès que possible avec ces gens-là et certains membres des commissions départementales. Ne serait-il pas possible de faire cette formation en interne ce qui nous limiterait beaucoup les frais mais as-t-on une ou deux personnes capables pour cela (à voir). Faire remonter le besoin de formation à Thomas. Souhait de faire plutôt en présentiel. Regarder pour Lereffait s'il est à jour de son amende s'il veut refaire une licence.

13°) Championnats de France 2025

Hôtellerie (réservations Denise et Lucien). Tout est ok.

14°) Questions diverses

J'ai eu une proposition de partenariat de la part de Up Sports et Loisirs, j'ai fait une visio mercredi dernier avec la responsable qui m'a transmis des renseignements. Je vous les montre en vidéo. Nous en parlons ensuite et vous me dites si on donne suite ou non. Mails envoyés à chacun sur ce sujet par Jean-Noël.

D'autre part j'ai parlé avec le CMB de PLUVIGNER pour refaire un partenariat comme avec le CMB de SARZEAU mais en un peu mieux. La responsable que j'ai vu n'y est pas opposée mais doit voir avec le directeur. Je vais voir pour les recontacter dès que tout sera mis en place correctement.

Demande de Gérard Chevalier sur réparation de son ordinateur. Réponse : non

Date prochaines réunions (En mai ? et octobre le 11)

13h00 – 13h15 - Repas en commun

Jean-Noël VENON et Marie-Odile GANDIN



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

**Conseil régional & arjcs partenaires privilégiés
du comité régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal**



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

